

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 9  
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9  
Contre :  
Abstention :

**L'an deux mille dix sept, le trois juillet**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 21 juin 2017**

**Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- GOT - GUILLEN- PIASECKI- MM. DELAUNAY - FEDIEU - GIRARD - LORIAUD -PLISSON.**

**Délibération N°2017-02-026 : Budget Annexe Cordouan – DM2**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;  
Vu l'instruction budgétaire et comptable ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

Article unique : d'approuver les modifications de crédits suivantes :

Fonctionnement Dépenses :

D 617 Etudes : + 30 000,00 €

D 022 Dépenses imprévues : - 6 000,00 €

Fonctionnement Recettes :

R 74718 Etat : +12 000,00 €

R 7473 Départements (33 et 17) : +12 000,00 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2017

**La Présidente**



**Françoise de Roffignac**